



Le Travailleur Catalan

Journal ouvert pour esprits libres !

Bande dessinée
La commune de Paris

Raphaël Meyssan

Les damnés
DE LA COMMUNE

À la recherche de Lavalette

p.11

• **Départementales**

Les communistes s'expliquent **p.7**

• **La Poste**

Mobilisation en Vallespir **p.10**

Vague de gel dans les P.-O.

**SOLIDARITÉ...
PROPOSITIONS !**

2€ - N°3878 - Semaine du 23 au 29 avril 2021





Il est inhabituel, dans nos colonnes, d'évoquer ainsi, sans artifices, les souffrances vécues, les fragilités circonstancielles, les abattements profonds de femmes, de jeunes et d'hommes qui osent, aujourd'hui, se raconter et dire un peu de leurs vies.

Il ne s'agit donc pas, dans ce texte, d'éclairer les colères légitimes, de donner à lire les mouvements d'humeur, d'argumenter les revendications de groupes, de syndicats ou d'individus. Là, c'est autre chose. La détresse ronge et affaiblit la personne. Inexorablement. Profondément. Dans la chair et dans l'âme. Parfois même, elle fait naître et grandir un sentiment de culpabilité et de honte qui peut mener au pire. Elle est intime.

Chacun a pu lire, voir ou entendre l'un de ces témoignages troublants. Et ils sont, disons-le, de plus en plus fréquents. J'ai donc vu plusieurs fois ces derniers jours, « l'arboriculteur », « le vigneron » exposer au journaliste l'ampleur du désastre subi. Les premiers mots sont toujours techniques, où ils nous informent et parlent des faits. Le gel, la part de production détruite, les dégâts. Et puis on évoque l'avenir, les difficultés financières à venir, précisant quelques revendications d'ordre économique. Et puis... plus rien. Pendant quelques secondes, le silence s'installe, les mots ne sortent plus, l'émotion est visible et submerge un temps l'interviewé(e). Il n'est pas certain, qu'à ce moment précis, ce soit l'argent qui compte. Plus sûrement, c'est le travail détruit.

J'ai aussi vu et entendu quelques étudiant.e.s témoigner, tristes, étonné.e.s, désarçonné.e.s. « *Je n'aurais jamais pu imaginer ça* » disent-ils, faisant la queue pour récupérer des produits de première nécessité, et quelques produits alimentaires. Pas de travail, pas d'argent, peu de cours en présentiel, et la détresse qui s'insinue. L'impuissance. Quelques violents silences, là aussi, ont ponctué les témoignages. J'ai vu et entendu des ouvriers pleurer et dire leurs colères. On déménage leur usine en Hongrie. J'ai entendu des enseignants de 35 ans me dire que j'avais de la chance d'être retraité.

Mardi, dans le quotidien départemental, *l'Indépendant*, en page 17, dans la rubrique locale, Font Romeu-Odeillo-Via, il y avait un article intitulé : « *UFR Staps : On va droit vers un drame humain* » et signé par Frédérique Berlic. On y aborde le fonctionnement de l'antenne de l'établissement universitaire (Perpignan), le manque de moyens, et l'absence de réponses apportées aux nombreuses questions posées. Que dire ? Le témoignage est très impressionnant, poignant. La responsable administrative et le directeur s'expriment, librement. Des silences et des larmes ponctuent leurs explications. Le directeur conclut et espère : « *Éviter un drame humain et une catastrophe à la rentrée prochaine* ».

Soyons attentifs



Ras le bol à Brico Dépôt

Les salariés ont observé, mardi, une heure de débrayage (cf photo). Ils ont recommencé vendredi. « *La misérable prime de participation a été la goutte qui a fait déborder le vase* » précisent les grévistes. Ils dénoncent les bons résultats de l'entreprise (+ 7,2 % en 2020), leurs conditions de travail dégradées et réclament des augmentations de salaire, 100 € pour tous.

Manifestation massive à Elne.

Trésorerie d'Elne. Le maire et conseiller départemental Nicolas Garcia se mouille.

Il a appelé en effet la population à manifester pour conserver le service public de proximité si précieux et les emplois (9), mercredi 21. L'intersyndicale, CGT et Solidaires étaient présents, eux aussi, qui combattent sans relâche, depuis plusieurs années, la quasi disparition des trésoreries locales et la fin programmée des rapports directs entre les agents et les usagers (10 000 par an).

Annonces

Rassemblement intermittents et précaires

Samedi 24 avril, 14h – 18h, Alenya, Salles caves escoiffier. 14h agora et débats ; 16h débats sur la réforme de l'assurance chômage.

Rassemblement revendicatif à l'appel des syndicats CGT, FSU et Solidaires

Manifestation-débat : Collectif des viticulteurs du Fenouillèdes

Dimanche 25 avril 10h-12h, Estagel, Rond-point.

Citoyens solidaires des viticulteurs. Manifestation et prises de parole

Un espoir mis en chantier

Il y a 150 ans, la Commune

- 18 avril : la Commune décrète que toute arrestation doit faire l'objet d'un procès-verbal.
- 19 avril : la Commune fait une « Déclaration au peuple français » où elle expose son programme.
- 20 avril : la Commune interdit le travail de nuit chez les boulangers (applicable le 27).
- 21 avril : les francs-maçons tentent une conciliation entre la commune et le gouvernement de Thiers qui la rejette.
- 22 avril : la Commune organise les boucheries municipales.
- 23 avril : Thiers organise le blocus du ravitaillement de Paris.
- 24 avril : le conseil municipal de Bordeaux envoie une mission de conciliation.
- 25 avril : la Commune décide la réquisition des logements vacants pour loger les victimes des bombardements de l'artillerie versaillaise. Elle décide aussi la réorganisation des poids et mesures.



À Belle-Epine près de Villejuif, un officier de chasseur à cheval des troupes versaillaises exécute personnellement sans jugements quatre soldats communards prisonniers.

Au mois de mai, un numéro spécial du Travailleur Catalan traitera de cette expérience politique pionnière, sociale, internationaliste, démocratique, laïque, féministe, antiraciste, qui reste une référence du mouvement progressiste.

Le Travailleur Catalan

44 av. de Prades - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 67 00 88 -
mail : letravailleurcatalan@letc.fr
Site : www.letc.fr
Commission Paritaire N° 0424 C 84 621 /
N° ISSN 1279-2039

Gérante / Directrice de publication Eulalie Arabia	Impression Imprimerie Salvador
Administrateur Remi Cathala	33 bd.d'Archimède - 66200 Elne (France)
Maquette Priscilla Beauclair	Webmaster Priscilla Beauclair
Une : © Frédéric Ferra Création	/ Dominique Gerbault
Illustrations : © Delgé	Publicité Richard Siméon

Une nouvelle épreuve pour les viticulteurs des Fenouillèdes

Gel. La catastrophe climatique est bien réelle. La profession de la viticulture est en danger, elle s'organise et revendique des mesures significatives.

Selon de nombreux viticulteurs des Fenouillèdes rencontrés depuis une semaine, l'ensemble des parcelles des vignes a été touché par la gelée noire dans la nuit du mercredi au jeudi 8 avril dernier.

A Saint-Paul-de-Fenouillet par exemple, 90% du domaine Mas Peyre est impacté.

A Tautavel des vignes ancestrales du domaine de Gabriel Moret offrent quasiment un paysage automnal. A quelques exceptions près, les feuilles des vignes sont marron, mortes suite à cette nouvelle calamité.

Destructions de grande ampleur

Dans la nuit du 8 avril, les températures sont descendues jusqu'à -5 degrés voire plus. C'est certain, de nombreuses exploitations agricoles du département souffrent. Celle de Raymond Hage, du domaine Val de Ray n'est pas épargnée. Ce vigneron indépendant estime ses pertes à 90%.

« Il n'y a plus rien, souffle Raymond qui a repris l'exploitation en 2014. Là, vous voyez une petite grappe. Elle allait donner du raisin. Mais comme la sève ne l'alimente plus, c'est mort... »

Sans que l'on sache vraiment pourquoi, quelques feuilles, encore vertes, ont survécu. Mais elles sont bien rares. Tout n'est pas perdu, selon Gabriel Moret, « il est possible que les vignes fassent des contre-bourgeons », c'est-à-dire qu'elles en fabriquent une seconde fois. « Si c'est le cas, la plante peut donner, soit des grappes, soit des vrilles. Le problème, c'est que si elle donne des vrilles, elle ne produira pas de fruits, donc pas de raisins », explique ce récoltant indépendant qui en quarante ans a connu toutes les calamités.

Une autre inquiétude existe, celle de nouveaux épisodes de gel. Les exploitants restent donc attentifs. « On va observer les vignes, les aider tant qu'on pourra, mais il ne faut pas qu'elles refassent des grappes trop tôt », indique Raymond Hage. « Si les températures chutent à nouveau, ces grappes mourront. Et là, c'est sûr, elles ne pourront pas redonner des bourgeons une troisième fois ».

Un avenir difficile à prévoir

Même au delà de la récolte 2021, les deux professionnels sont conscients qu'ils vont devoir trimer les prochaines années. « Les vignes vont accuser le coup », lâche Gabriel Moret : « C'est comme pour nous. Quand on a un coup de stress



Une pousse de vigne totalement brûlée.

par exemple, on prend une ride. Là c'est la même chose. Les vignes ont eu un coup de stress, elles risquent de moins produire les années suivantes ».

Les exploitants restent optimistes, mais espèrent en tous cas recevoir une indemnisation équivalente à la perte minimum à l'hectare qui est de 5000 euros. En effet pour eux, comme pour tous les viticulteurs, le gros problème à résoudre c'est la trésorerie.

La veille de la visite du premier ministre à Estagel, Patrick Cases, Conseiller Régional et Freddy Martin Secrétaire départemental du PCF ont rencontré un autre viticulteur, membre du PCF, Robert Semper, coopérateur de la cave de l'Agly. Lui aussi a été fortement touché par le gel.

Il explique que suite à ce dramatique événement, le ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, a annoncé l'activation du dispositif de calamité agricole. Malheureusement les vignobles n'y sont pas éligibles. Le premier Ministre, Jean Castex, en se rendant sur place a promis pour l'ensemble des agriculteurs des « aides exceptionnelles » d'un milliard.

Pour Robert Semper, les choses sont claires, il faut ces aides, mais il faut aussi être réaliste et travailler sur l'avenir de la viticulture dans notre pays. « Les 5000 euros demandés par la profession, pour un hectare de vigne, c'est tout juste payer 50 centimes le litre de vin au viticulteur ». Pour lui « Il faut revenir à un revenu digne de supporter ces aléas climatiques en fixant un prix plancher de 1,5 euro le litre ».

Pour ce faire, en écho aux propositions du MODEF et des projets de loi déposés par les députés communistes, il propose « d'activer les offices interprofessionnels du vin où les trois parties, commerce, production et État seront là pour fixer les prix selon l'évolution du coût de la vie, et non en fonction de la production mondiale, comme cela se fait aujourd'hui ».

Il demande que le gouvernement « applique réellement la loi de préférence communautaire, qui n'est pas respectée, afin de relever le revenu paysan ».

© DR.



De g. à d. Freddy Martin, Patrick Cases et Robert Semper.

Déclaration PCF 66

La fédération des Pyrénées-Orientales du Parti Communiste Français apporte son soutien aux agriculteurs et viticulteurs du département suite aux dégâts causés par la période de gel que nous traversons. La situation est catastrophique, au point de mettre en danger toutes les professions touchées directement ou indirectement. Cette situation engendrera également une hausse des prix pour les clients, pénalisant ainsi les plus modestes d'entre nous. Malheureusement, nous savons d'ores et déjà que, du fait du réchauffement climatique, la catastrophe se répétera.

Nous devons donc tout faire, dès maintenant, pour protéger les professionnels, à l'inverse des politiques menées depuis 2010. Depuis plus de 10 ans, les gouvernements successifs ont réduit le régime des calamités agricoles et encouragé l'assurance privée. Le PCF propose au contraire d'affirmer la primauté d'un régime public d'assurance, de prévention et de gestion des risques climatiques, sanitaires et environnementaux. Il serait financé par une contribution obligatoire sur les revenus financiers des entreprises du secteur bancaire et assurantiel, ainsi que du secteur agricole et agroalimentaire. C'est le sens de la proposition de loi déposée par le député communiste André Chassaingé y a un an à l'Assemblée Nationale.

A l'heure où les logiques de rentabilité et de profit à tout prix provoquent réchauffement climatique, crise sanitaire et nous mènent droit dans le mur, l'importance de l'autonomie et de la sécurité alimentaires est plus que jamais à l'ordre du jour. Il est grand temps de changer de logiciel. Protéger celles et ceux qui nous nourrissent est vital.

Plus d'articles
sur www.letc.fr

suivez-nous sur



Dominique Poirot

Dégâts du gel : Castex sur le terrain



«L'arboriculture, elle aussi, a souffert dans le département». Les deux témoignages précisent les dégâts et les perspectives possibles dans la vallée de la Rotja (Conflent) et le Piémont (coopérative d'Ille).
Le point de vue de la Confédération Paysanne éclaire sur un avenir possible.

La coopérative agricole d'Ille-sur-Têt



Les locaux de la coopérative Ille Fruits.

La coopérative d'Ille Fruits, regroupe 50 adhérents actifs, dont une trentaine cultivant les fruits à noyau. Pour François Bes, directeur de la coopérative d'Ille-sur-Têt, l'année 2021 est particulière. Certains domaines habituellement sensibles aux vagues de froid, n'ont finalement pas été touchés par les dernières gelées. « Ce sont les abricots qui ont subi le plus de dégâts. La coopérative Ille Fruits regroupe notamment des producteurs d'Ille-sur-Têt, qui n'ont pas souffert du gel. Les quelques vergers situés dans le périmètre de Thuir ont été davantage touchés. Cependant on estime avoir préservé 90 % du potentiel du Roussillon. »

Du côté de Vinça, Rigarda et Prades, la production de fruits à noyau est faible. Ils développent davantage les pommes et les poires ou abandonnent parfois les vergers pour des parcelles qui sont réservées au foin. « Pour les producteurs de fruits à noyau du bas et haut conflent, et sur le littoral, malheureusement la saison sera quasi nulle. »

La zone d'Ille-sur-Têt est habituellement non gélive, en 1998 et 2018, le secteur avait été saisi par le froid. « Le gel de 2018 est survenu au stade de floraison en février. Le fruit a été préservé dans la corolle du bourgeon. Les variétés précoces avaient gelé, mais 75 % de la production avait été préservée. Le dernier gel survenu en avril 1998, similaire au gel de cette année, on avait obtenu 60 % de la production. La production étant moins importante, le prix de vente plus élevé vient compenser la perte de tonnage. » La coopérative en tant qu'association, ne bénéficie pas directement d'aide de l'État pour pallier le manque de production, mais peut aider au développement de la filière. Les périodes de gel génèrent aussi des inégalités entre producteurs. « Il y a des dispositifs d'indemnisation d'Etat, des calamités. Ce qui permet aux producteurs d'être indemnisés à hauteur d'un pourcentage de leur perte de chiffre d'affaires. »

Actuellement, la Région et les organisations syndicales se mobilisent pour venir en aide à la filière ou alerter les pouvoirs publics sur la situation des agriculteurs touchés par le gel.

Priscilla Beauclair

Des issues aux crises alimentaire et climatique

Agriculture. La Confédération paysanne se mobilise sur tous les fronts : une nouvelle P.A.C et une couverture mutualiste des risques climatiques.

Le 15 avril, les militant.e.s du syndicat se sont déplacé.e.s à Limoges dénoncer le libéralisme et ses crises et montrer qu'ils ne souhaitent pas laisser passer la chance d'une Politique Agricole Commune nouvelle (P.A.C), répondant aux enjeux climatiques, sociaux et alimentaires. Pour toute réponse à leurs revendications : soutenir l'emploi agricole et non pas les hectares ; privilégier l'agroécologie paysanne au modèle agro-industriel ; favoriser les petites fermes... l'État a rompu le dialogue en réprimant l'action.

Il faut un fonds mutuel et solidaire

Pour la Confédération paysanne : « Le désarroi des paysan.ne.s face à ce nouvel épisode de gel montre une nouvelle fois l'insuffisance du système actuel d'indemnisation des événements climatiques de plus en plus graves et de plus en plus fréquents. » Le syndicat paysan juge urgent de faire jouer la solidarité inter et intra-filières, principe de solidarité qui, selon lui, doit prévaloir dans la gestion des risques climatiques. C'est le sens de sa proposition d'un fonds mutuel et solidaire, précisant : « Ce fonds serait doté par une solidarité entre les différentes productions et au sein des filières - interprofessions, fournisseurs d'agroéquipements et d'intrants, transformateurs et grande distribution - parce que la production agricole bénéficie à toute la chaîne alimentaire! Fonds qui apporterait une couverture universelle à toutes les fermes, pour toutes les cultures, y compris lorsqu'elles sont diversifiées. »

La Confédération Paysanne considère qu'ainsi, « le niveau de cotisation serait acceptable sans écart entre les différentes productions. » Et constate, « segmenter les assurances par production, sans mutualisation entre elles, continuera à mal protéger des aléas les productions et les territoires les plus fragiles et à mettre en danger notre souveraineté alimentaire. » Pour certains modes de production, il n'existe tout simplement pas d'offre d'assurances. C'est le cas du maraîchage diversifié. « Le recours aux assurances privées fait reposer des décisions cruciales pour notre agriculture sur des organismes privés qui n'ont qu'une vision comptable du secteur, y recherchant une marge bénéficiaire financée par l'Europe ! La philosophie mutualiste consisterait en la mise en commun des moyens de chacun, dans le but de réellement faire face aux aléas et d'être à même de couvrir des risques plus difficilement assurables ».

Ray Cathala

La Confédération paysanne a manifesté le 14 avril.



© Georges Bardi

Des dégâts dans le Conflent

Arboriculture. Témoignage de Suzy, exploitante dans la vallée de la Rotja.

Le gel a fait des dégâts dans le Conflent. Suzy, qui exploite avec son mari des champs de pommiers à Sahorre et aux alentours, a répondu à nos questions.

Quand on lui demande si le gel a causé des pertes dans les cultures, elle répond : « Oui, mais davantage à Fuilla qui est situé plus bas dans la vallée et où la végétation était plus avancée qu'à Sahorre ». Elle précise : « Ce sont les arbres situés en bordure des champs qui sont le plus touchés. Ceux situés plus au centre ont été relativement protégés. Actuellement les dégâts paraissent moins important qu'il y a deux ans quand tous les pommiers étaient noircis par le gel ». Mais, nous dit-elle, « le froid n'est pas fini, et je crains pour les jours à venir ».

Elle explique également : « Le gel a frappé davantage les champs situés en fond de vallée, là où il y a très peu de mouvement d'air. Les champs situés sur les pentes des montagnes, où il y a davantage de cou-

rants d'air ont été moins touchés. Ce sont les variétés les plus précoces, comme les pommes galaxy, qui ont été le plus abîmées. Leurs végétations étaient plus avancées et elles ont été plus sensibles au gel ».

Des indemnisations possibles

Même si l'état de catastrophe naturelle n'a pas encore été déclaré, Suzy pense qu'il y aura des indemnisations. La chambre d'agriculture a envoyé un mail demandant aux agriculteurs de déclarer leurs pertes. Son mari, qui est également adjoint au maire de Sahorre, a contacté un technicien agricole et procède actuellement à l'évaluation des dégâts.

Les dégâts dus au gel, s'ajoutent à ceux occasionnés par la crise sanitaire. La vallée de la Rotja vit au rythme de la fête de la pomme, déjà annulée l'an dernier pour cause de pandémie. Il est trop tôt pour se prononcer sur la tenue de celle-ci, fin octobre. C'est elle qui irrigue le dynamisme économique de la vallée.

Eve Gerbault

La potion amère de Dupond-Moretti

Réforme. Le garde des Sceaux veut « restaurer la confiance » dans la justice.

Le projet de loi sur la réforme de la justice vient d'être présenté au Conseil des ministres par le garde des Sceaux Eric Dupond-Moretti. Il justifie la nécessité d'un nouveau texte



Eric Dupond-Moretti, garde des Sceaux.

par le désamour des français du système judiciaire.

Ce projet de loi a reçu un accueil glacial de la part des magistrats et des avocats qui y voient des mesures de « défiance ». Les organisations syndicales de magistrats ont boycotté à la quasi-unanimité, les réunions avec la Chancellerie jugeant le projet déjà ficelé.

Suppression des jurys populaires

Le garde des Sceaux souhaite diffuser des audiences à la télévision, pour permettre « à nos compatriotes de mieux connaître l'institution judiciaire ». Le projet prévoit, sans attendre la fin de l'expérimentation prévue pour 2022, de généraliser les cours criminelles départementales, composées de cinq magistrats professionnels, sans jury populaire.

Celles-ci ont été mises en place de façon expérimentale en 2019 pour désengorger les cours d'assises, elles jugent en première instance des crimes punis de quinze ou vingt ans de réclusion.

Ces cours criminelles créent un débat au sein de la magistrature. Des avocats pénalistes ont accusé le garde des Sceaux de « détruire la justice populaire » en remplaçant les jurés tirés au sort parmi la population par des magistrats professionnels. Eric Dupond-Moretti a retourné sa veste car lorsqu'il était encore avocat, il avait vertement critiqué cette expérimentation. « C'est la mort de la cour d'assises ! », s'était-il insurgé en mai 2020.

Des choix populistes

Le garde des Sceaux veut également supprimer les crédits « automatiques »

de réductions de peine des détenus qui ne seraient désormais plus accordées qu'au mérite. Des avocats et des magistrats ont dénoncé « une mesure populiste ». Le système actuel permet à un détenu condamné à 10 ans de prison d'obtenir une réduction de peine de 21 mois « sans faire l'ombre d'un effort », a souligné le ministre. Il souhaite privilégier cette notion « d'effort », en favorisant le travail en prison avec la création d'un « contrat de travail pour le détenu ».

Le texte prévoit bien la création « d'un contrat d'emploi pénitentiaire » mais les précisions sur sa nature seront fixées par décrets, ce qui peut ouvrir à des droits au rabais pour les prisonniers et générer une sous-traitance à bon compte.

Dominique Gerbault

Précarité accrue dans la fonction publique

Agents contractuels. Le nombre d'employés contractuels, ne bénéficiant pas du statut de fonctionnaire, ne fait que s'accroître dans la fonction publique.

Le statut de la fonction publique adopté en 1946 prévoit que les agents publics de l'État soient fonctionnaires. Mais depuis longtemps déjà, en recrutant des intérimaires, des vacataires et autres personnels avec ou sans contrat, la fonction publique fait, elle aussi, appel à des personnels précaires. D'autant plus précaires en outre que, dans le cas où ce mode de recrutement devient contractuel, on y intègre de plus en plus d'éléments qui relèvent du code du travail, mais sans passer tout à fait dans le droit privé. Ce qui renforce encore la précarité des personnels concernés.

Loin de n'être qu'un pis-aller, cette situation est souhaitée par certaines forces politiques, les Républicains notamment, qui voudraient instaurer la cohabitation de deux types de fonctionnaires, les uns relevant du statut de la fonction publique - notamment pour les corps régaliens : magistrature, diplomatie, forces de l'ordre, peut-être, au moins partiellement, l'éducation, - et les autres corps, recrutés sur contrat.

Seuls sont favorisés les corps régaliens et la haute hiérarchie

Sachant aussi que les hautes fonctions hiérarchiques sont protégées, à l'inverse des emplois subalternes, ou périphériques, de plus en plus précarisés. En effet, le recrutement de plus en plus massif d'intérimaires de divers ordres ne fait que se renforcer. Leur augmentation dépasse 5% par an depuis 2017. De 14,3 % en 2005, leur part dans l'emploi public est passée à 19,9 % en 2019, soit 1 sur 5.

Les syndicats, CGT, FO, s'élèvent contre cette situation, largement ignorée du public. La CGT déclare « On a affaire à un exécutif qui a le projet de renverser la logique de l'après-guerre, laquelle pose le principe de l'emploi permanent dans la fonction publique ». FO affirme de son côté : « C'est un vrai choix de société, un débat politique que l'on ne mène pas : quel service public veut-on ? Ce gouvernement veut une majorité de contractuels. La loi de 2019 en est la preuve. »

Yvette Lucas

Le déclic tant attendu pour le Catalan et les langues de France

Loi Molac. Par un score sans appel, une majorité des députés présents dans l'hémicycle a décidé que les langues dites régionales auraient droit de cité et droit d'exister dans le pays le plus jacobin d'Europe.

Chacun sait désormais les possibilités que la loi Molac, du nom du député qui l'a introduite, ouvre pour notre patrimoine linguistique et les obligations que cela crée pour nos institutions. Notre catalan est en perte de vitesse depuis des décennies malgré les efforts de quelques-uns depuis fort longtemps et la création récente de l'Office Public de la Langue Catalane. C'est peut-être le déclic attendu et espéré depuis des années pour relancer fortement son enseignement, son utilisation courante dans le domaine public, pour sa prise en compte par les pouvoirs publics et donc pour faire exploser le nombre de locuteurs. Cela permettra de multiplier au sein de l'école publique l'enseignement immersif en catalan, de la maternelle au lycée, à condition bien sûr que le financement n'incombe pas aux seules collectivités territoriales déjà asphyxiées par les transferts de charges incessants de la part de l'État vers celles-ci. Cette date du 8 avril revêt modestement un caractère historique. Elle marquera, à n'en pas douter, un tournant important pour ce qui est une richesse pour le pays, une source



de développement intellectuel et d'épanouissement pour toute une génération d'élèves qui pourront avec l'apprentissage du catalan « élargir » leur horizon professionnel et culturel. Elle enclenchera de nouvelles actions de type changement de nom du département après un référendum. Une proposition que devrait porter les candidats de la majorité du conseil départemental aux prochaines élections départementales.

Nicolas Garcia, Vice-président du Département 66, chargé de la langue et de la culture catalane. Maire d'Elne.

« Non à la frontière maritime irlandaise »

Irlande du Nord. Les récentes émeutes entre nationalistes, partisans de la réunification de l'Irlande et les unionistes, partisans du rattachement de l'Irlande du Nord au Royaume-Uni, sont la conséquence du Brexit dur et laissent craindre une résurgence d'une guerre civile fratricide.

La volonté de la Grande-Bretagne de rattacher l'Irlande au Royaume-Uni remonte à des siècles en arrière. C'est finalement en 1921 que l'Irlande du Nord sera rattachée au Royaume-Uni. Et en 1922 que sera reconnue la république d'Irlande. Les tensions entre les Indépendantistes, majoritairement catholiques, et les unionistes, majoritairement protestants, ont toujours existé. Elles ont culminé de 1969 à 1998 (guerre civile). Nul Irlandais n'a pu oublier le dimanche 30 janvier 1972, *Bloody Sunday*, où l'armée a tiré et tué des militants pacifiques qui demandaient la fin des discriminations anti catholiques. En 1998, un accord de

paix est signé entre les deux Irlandes, certifiant impossible toute frontière matérielle entre les deux nations.

Conséquences du Brexit

Dans ce contexte est intervenu le Brexit. Anticipant les problèmes prévisibles, les Irlandais du Nord ont voté majoritairement contre le Brexit. Une fois le Royaume-Uni - et donc l'Irlande du Nord - sorti de l'Europe et de l'union douanière européenne, la République d'Irlande restant toujours dans l'Europe, la logique aurait voulu qu'une frontière soit restaurée entre les deux Irlandes. Mais cela aurait contredit l'accord de paix de 1998 et aurait sans doute réac-

tivé une guerre civile.

Le choix de Boris Johnson a donc été d'établir une frontière douanière maritime entre l'Irlande du Nord et la Grande-Bretagne au 1er janvier 2021. Les unionistes l'ont vécu comme une trahison. Des tags sont alors apparus sur les murs de nombreuses villes « *Non à la frontière maritime irlandaise* ».

Émeutes

Des premières émeutes ont éclaté le 29 mars à Londonderry dilignées par des unionistes. Contre la police au départ. 70 policiers ont été blessés. Puis les vieux démons sont revenus. Ces protes-

tations sont devenues des affrontements entre civils, entre protestants partisans du rattachement au Royaume-Uni et indépendantistes catholiques. Pendant huit nuits d'affilée.

Boris Johnson s'est borné à condamner les violences. Lui qui, refusant de rester dans l'union douanière européenne les a lui-même provoqués.

Les deux parties ont accepté une trêve le temps d'enterrer le prince Philip. Mais le feu a été mis aux poudres. Sans un véritable plan de soutien économique en Irlande du Nord, il y a fort à parier que les émeutes reprendront.

Anne-Marie Delcamp

Les États-Unis restent quatre mois de plus en Afghanistan

Conflit. La date butoir du retrait des troupes américaines, le 1^{er} mai, ne pourra être tenue.

Joe Biden ne pourra pas tenir l'accord conclu en février 2020 par son prédécesseur Donald Trump avec les talibans. Il souhaite cependant un retrait coordonné de toutes les troupes étrangères avant le 11 septembre, le jour du 20^e anniversaire des attentats de 2001.

Antony Blinken, chef de la diplomatie américaine affirme vouloir « travailler en étroite collaboration » avec l'ensemble des forces alliées. La ministre allemande de la Défense Annegret Kramp-Karrenbauer a déclaré que les contingents des pays de l'Alliance atlantique quitteraient « ensemble » et de manière « ordonnée » le territoire afghan. Un porte-parole du gouvernement britannique a, de son côté, affirmé que toute modification de la présence du Royaume-Uni en Afghanistan se fera « en accord avec les alliés et après consultation avec nos partenaires ».

La colère des talibans

Cette annonce d'un report a provoqué la colère des talibans. « *Tant que toutes les forces étrangères n'auront pas achevé leur retrait de notre pays, nous ne participerons à aucune conférence censée prendre des décisions sur l'Afghanistan* », a tweeté un porte-parole des talibans au Qatar alors que la Turquie venait d'annoncer des pourparlers de paix « de haut niveau ».

Les rebelles afghans ont récemment menacé de riposter par la force en cas de dépassement de la date du 1er mai.

Ce retrait sans solutions politiques ne réglera rien à la situation catastrophique de la population.

Dominique Gerbault

Le choix risqué du gouvernement britannique

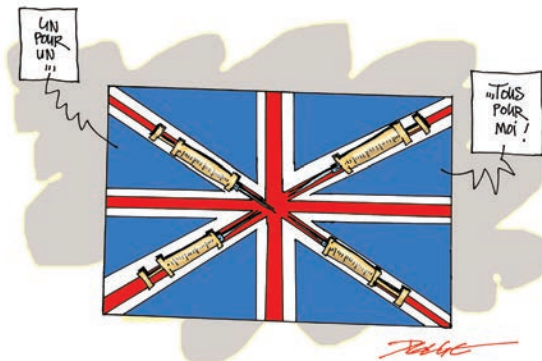
Vaccination. L'efficacité à très court terme d'une stratégie vaccinale étroitement nationaliste.

Le gouvernement conservateur de Boris Johnson s'est bruyamment flatté d'un certain succès de sa stratégie en matière de vaccins, succès dont témoigne la réouverture des pubs et restaurants en terrasse ainsi que de nombreux commerces. Succès qui peut se mesurer à la baisse du nombre des hospitalisations. Succès d'autant plus remarqué que le pays avait été très durement touché par la première vague, et l'attentisme du gouvernement sévèrement critiqué.

Pourtant, la stratégie adoptée, consistant à vacciner strictement par tranches d'âge ressemble à celle qui a prévalu chez nous, et s'expose aux mêmes critiques : rien de spécifique pour les soignants (à l'exception des personnels des maisons de retraite), les enseignants, les employés du commerce. Mais le rythme est plus rapide. Pourquoi ?

Il faut faire la part du sens britannique de la discipline. Dans ce pays pénétré de valeurs morales et militaires, il est presque superflu d'employer comme Macron l'a fait une rhétorique guerrière. Il faut souligner aussi que le système de santé britannique délègue beaucoup plus que le nôtre des responsabilités au corps infirmier, très opérationnel sur le terrain. S'en être tenu à *Astrazeneca* exclusivement a permis une concentration et une simplification de la campagne vaccinale. Et dans une culture anglo-saxonne où l'on est habitué à raisonner en termes de rapports risques - bénéfices, pas question de se laisser intimider par les rares cas marginaux de

Vaccins et Union Jack : on ne partage pas, alors ?



complications.

Il n'empêche : le résultat a son revers : la Grande-Bretagne a réservé les vaccins à ses seuls résidents. Spectaculaire application du Brexit : notre pays d'abord. Un égoïsme national pleinement assumé.

Pourtant, et c'est là le paradoxe, à mesure que monte la courbe des personnes vaccinées, l'impatience gagne tout le pays. La campagne « *Let's vaccinate Britain* » (vaccinons le Royaume-Uni) est très suivie. Le constat de l'efficacité, acquise au prix de la préférence nationale, a en définitive accru l'ampleur et le niveau des exigences, à mesure que la pandémie révélait, là-bas aussi, le manque de moyens alloués à l'hôpital public. Et les salariés de la santé, de la distribution et de l'éducation disent de plus en plus fort qu'ils attendent désormais des pouvoirs publics autre chose que des applaudissements.

Jean-Michel Galano

Plus d'articles à découvrir sur www.letc.fr

suivez-nous sur



Départementales 66.

« Nous voulions vraiment une majorité élargie »

Élections. Les communistes s'expliquent, à deux mois du scrutin, sur l'enjeu et les difficultés rencontrées par la majorité départementale pour conforter une majorité progressiste.

« Le Département, c'est un échelon important, un bon échelon de proximité, de bonne dimension, essentiel pour la démocratie. Nous, nous sommes toujours battus contre les tentatives de le faire disparaître (Loi Notre), et pour l'instant, l'institution tient le coup » précise ainsi Rémi Lacapère, élu sur le canton de Cabestany. Malgré le retrait forcé de certaines compétences, au bénéfice des Régions ou des Communautés urbaines (transports, économie...), la crise d'aujourd'hui a démontré l'efficacité d'une telle institution ainsi que celle des mairies. « Nous avons pallié les défaillances de l'État, et beaucoup coopéré avec les communes pour prendre les décisions urgentes qu'il convenait de prendre », poursuit Rémi précisant que les « guichets sociaux » sont restés ouverts aux demandes et aux besoins pendant les périodes de confinement.

L'envie de faire avancer l'institution

Françoise Fiter poursuit : « Nous, les communistes, essayons tout le temps de faire avancer les choses. Nous nous battons dans l'assemblée pour que le bouclier social se

renforce, pour que les services publics restent ou se développent, pour que se poursuivent les accompagnements et les aides aux associations qui portent l'intérêt public, dans divers domaines, dont ceux de la solidarité, de la culture et du sport. Nous portons aussi devant l'assemblée de nouveaux projets d'intérêt général, d'aménagement du territoire, comme le projet du RER catalan, ou celui d'un syndicat départemental de l'eau pour faire face aux appétits des grandes entreprises capitalistes. Nous manifestons avec les salariés et leurs syndicats quand ils contestent la destruction des services publics, les finances publiques, la CAF, et La Poste par exemple. Nous sommes souvent des points d'appui ». Les deux responsables évoquent ensuite le bilan global de la majorité, insistant sur l'idée que ce Conseil départemental a mené une vraie politique progressiste, de gauche, bien différente d'une éventuelle gestion par la droite et l'extrême droite départementale.

« Bien sûr, dans certains domaines, nous aurions voulu aller plus loin, et nous avons dit publiquement nos désaccords et nos réserves. Le moratoire à propos de l'érection de fermes éoliennes démesurées et toutes tournées vers l'intérêt financier, voté par la majorité, la motion de condamnation de l'enferment des dirigeants catalans et bien d'autres dossiers prouvent qu'il est

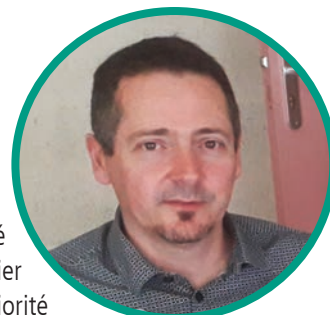
possible, en toute loyauté, d'agir et de convaincre ».

Une posture EELV incompréhensible et mortifère dans le département

La majorité avait, pour l'avenir, la volonté d'élargir et de diversifier à gauche, pour une majorité « élargie, progressiste, garante de diversité et de dynamisme ».

Les propositions faites aux différents partis invités lors de plusieurs rencontres confirmaient cette volonté. LFI n'a pas répondu aux sollicitations. Le PS acceptait donc de laisser aux « nouveaux venus » (G.s et EELV) cinq cantons où il était sortant, dont quatre devaient revenir à EELV, y ajoutant quelques propositions pour les cantons à conquérir contre la droite. Le PCF ne représentait pas une candidate élue. Rien n'y fit. Les responsables locaux du parti EELV décidaient de rompre et de présenter leurs candidats. La question de la responsabilité d'un éventuel basculement à droite restera donc posée.

Michel Marc



Rémi Lacapère.



François Fiter.

La volonté d'un « Grand 1^{er} mai » est intacte : « C'est vraiment une priorité »

Mobilisation P.-O.. Pour les responsables syndicaux départementaux, tout sera fait pour porter haut les revendications et les protestations, malgré la crise.

Pour Fabien Carius, nouveau co-secrétaire du syndicat Solidaires, les efforts seront faits par les syndicats : « Le 1^{er} mai revêt une importance primordiale dans le contexte actuel : conséquences terribles pour les jeunes, les demandeurs d'emploi bientôt impactés par la réforme de l'assurance chômage qui est un véritable scandale, les soignants fragilisés malgré les plans de soutien de façade, les intermittents qui occupent les lieux de culture, et tous les autres salariés... ».

Julien Berthélémy, secrétaire de la CGT, ne dit pas autre chose : « Nous sommes plus que jamais mobilisés. Les sujets ne manquent pas qui nous poussent à agir, à rassembler. Nous avons prévu des tractages partout, avec nos tracts

et le tract intersyndical départemental. Aujourd'hui, il y a des conflits en cours, à Brico-dépôt, à Médipôle, aux finances publiques à Elne, à La Poste en Vallespir et d'autres à venir, nous le savons, dans la santé publique et privée et à la SNCF. Il faut que ces questions surgissent dans les rassemblements du 1^{er} ! Tout va être mis en œuvre par nos militants. Oui, c'est vraiment une priorité pour nous ». Il poursuit : « D'ailleurs, la mobilisation va commencer ce samedi 24, à Alenya, à l'appel de Solidaires, de la FSU et de la CGT. L'endroit est symbolique. Il s'agit des caves Ecoiffier, lieu de cultures occupé depuis

trois semaines par les intermittents, les professionnels du spectacles et les privés d'emploi précaires (APEIS). Il y aura à 14h une

agora, un débat tous azimuts, et à 16 h un débat sur la réforme de l'assurance chômage ». Julien termine : « Deux choses encore. Il y aura dans notre département, 10 rassemblements. Nous y tenons, pour être plus près des salariés. C'est une belle tradition locale. Ensuite, Ici, l'intersyndicale n'est pas un vain mot. FO sera présent dans les cortèges, et peut-être d'autres ».

« Le 24 avril, à Alenya, le 1^{er} mai, dans les cortèges » !

La FSU, par la voix de Jean-Paul Bareil confirme l'engagement de son syndicat, et précise les raisons du ras le bol et de la mobilisation : « Voilà plus d'un an que, de « restrictions » en « desserments partiels des

contraintes » suivis par de « nouveaux tour de vis », nous vivons, travaillons et militons au rythme des annonces sanitaires. C'est la conséquence d'une pandémie inédite, bien sûr, mais c'est aussi la conséquence de politiques publiques qui continuent les suppressions de lits dans les hôpitaux, qui ont prétendu donner la priorité à l'ouverture des écoles et établissements scolaires sans prendre les dispositions qui auraient permis leur fonctionnement en toute sécurité sur la durée ». Il poursuit : « Si le pays tient, c'est grâce à l'engagement des soignant.e.s, des personnels de l'éducation, des agents de la Fonction publique mais aussi de l'ensemble des « premières et premiers de corvée ». Les syndicats de la FSU seront bien présents pour ces 24 avril et 1^{er} mai.



Fabien Carius.



Julien Berthélémy.



Jean-Paul Bareil.

M.M

Le service postal en grand danger

Vallespir. Entretien avec **Christian Cordier, postier et secrétaire de l'UL CGT du Vallespir.** La mobilisation pourrait empêcher la liquidation du service postal dans le Vallespir.

Quelles sont les menaces sur bureaux de postes en Vallespir ?

Après la purge effectuée en 2016, la direction de la Poste récidive en supprimant 15 heures de présence après les 32 heures de réduction déjà effectuées. Les bureaux de plein exercice sont transformés en agences postales communales, ce qui n'offre plus la même amplitude d'horaires d'ouvertures ni les mêmes

services postaux, quand on sait que les guichets sont fermés le samedi avec des horaires restreints ne permettant plus aux usagers actifs d'aller retirer lettres ou colis en dehors de leurs heures de travail, avec des files d'attente qui s'allongent devant les bureaux.

Le tableau est édifiant :

– Au centre courrier de Céret – Prats-de-Mollo assurant la distribution des lettres et colis dans la vallée, cinq emplois ont été supprimés depuis septembre dernier.

– En 2017, le bureau de Poste de Saint-Jean-Pla-de-Corts était ouvert 30 heures par semaine sur six jours. Aujourd'hui ce n'est plus que 26 heures, cinq jours par semaine.

– À Amélie-les-Bains, nous subissons trente minutes de réduction avec fermeture tous les samedis et ouverture tous les vendredis ;

– À Arles-sur-Tech, ce sont 3 heures de réduction avec fermeture tous les après-midi et disparition sous peu de ce

bureau de poste remplacé par un facteur-guichetier ;

– Au Boulou enfin, ce sont 4 heures et demi en moins, avec ouverture du matin retardée de 30 minutes et fermeture du soir avancée de 30 minutes.

Les répercussions sur les usagers, leur accès aux bureaux de poste, les activités notamment financières ne le seront plus dans tous les bureaux, le service rendu par le facteur se dégradant au même rythme que les conditions de travail de ces agents.

Comment concevez-vous la mobilisation ?

Cette fois, il faut que tout le monde s'y mette, particulièrement les citoyens de toutes les communes du Vallespir. Dans ce sens, nous avons envoyé une lettre aux présidents de communautés de communes et aux maires auxquels certains ont déjà répondu. Nous avons organisé une conférence de presse à laquelle nous avons aussi invité les journaux, les

associations, les syndicats et élus locaux. Nous serons présents dans les lieux publics, marchés, sortie des magasins et entreprises pour faire signer une pétition demandant l'annulation des mesures de restriction annoncées.

Quelles sont les propositions de la CGT ?

Les services de la Poste doivent renforcer leur activité tout en s'adaptant à l'évolution des besoins de la population. Nous ne sommes pas ringards. Les services changent de nature mais ils ne peuvent passer par l'élimination du rapport humain entre le service public et les usagers. Au contraire, il faut que les personnels soient plus nombreux, mieux formés, avec des contrats pérennes. C'est important pour la qualité de vie des habitants, la Poste étant, comme les autres services publics, un élément indispensable du lien avec et entre les citoyens.

Propos recueillis par Yvon Huet



Christian Cordier, secrétaire de l'UL CGT du Vallespir.

Élections TPE, la CGT première organisation syndicale. 29 % dans les P.-O.

En France et dans le département, la CGT a légèrement progressé. Les syndicats plutôt combatifs aussi, alors que les syndicats dits plus réformistes ont plutôt cédé du terrain. Dans les P.-O., la CGT est largement en tête avec 29,07 % des voix devant FO, UNSA, La CFTD et Solidaires.

Elle aura 2 élus pour représenter les salariés. Comme le souligne le communiqué de la CGT, « C'est le reflet de la campagne de proximité menée par les syndicats et les militants ». Le syndicat ajoute, sans se voiler la face : « Pour autant personne ne peut se réjouir d'un si faible taux de participation. Dans un contexte sanitaire et social difficile, la liberté d'expression de ces salariés aura été mise à mal, en premier lieu par le gouvernement (Trois modifications de date du scrutin, des difficultés d'acheminement du matériel de vote, une communication quasi inexistante...) ».

271 décès et tant d'autres de trop


Covid 19. Dans les P.-O. comme ailleurs, le rythme de la vaccination est primordial pour faire tomber la pression d'une pandémie toujours bien active.

L'Agence régionale de santé occitane publie chaque semaine son bulletin d'état des lieux de la pandémie avec les chiffres des hospitalisations, des réanimations et des décès. Il a fait apparaître, au niveau de notre département, des fluctuations encourageantes le mois dernier. Il est plus préoccupant aujourd'hui avec une augmentation de 20 hospitalisations supplémentaires dans les 172 répertoriées dont 35 en réanimation. Le rythme trop lent des vaccinations, faute d'approvisionnement, ne peut pas encore avoir d'effet sur les statistiques.


Le va et vient des citoyens, principalement les personnes âgées et celles, plus jeunes, fragilisées par une comorbidité, participe de ce minimum de vie observé sur le territoire. Ainsi, à Céret, le parking des Marronniers proche du centre culturel transformé en centre de vaccination est quasiment plein dans les périodes de pointes. Et pourtant, combien de nos concitoyens désabusés et vivant dans une marginalité sociale imposée échappent aux statistiques et à l'effort collectif ? Ils sont évalués à environ 10% de la population selon les évaluations faites par des syndicats et professionnels de la protection sociale.

Ainsi quand les statistiques affichent le nombre de décès des hôpitaux, ils ne prennent pas en compte les personnes décédées en dehors du circuit classique des urgences. Ils ne retiennent pas non plus les effets pervers des reports de diagnostics et d'opérations relatifs aux graves maladies (cancers et autres). Beaucoup de professionnels de santé, particulièrement les médecins, même s'ils s'en tiennent à un posture de réserve respectueuse des directives gouver-


Vous avez un des symptômes suivants ?



TOUX



GÊNE RESPIRATOIRE



FIÈVRE

Appelez votre médecin traitant ou le centre de consultation COVID-19 le plus proche de chez vous

Secteur de Perpignan : 0 800 08 13 66 (appel gratuit)
 Secteur d'Argelès-sur-Mer : 04 68 08 21 77
 Secteur de Céret : 04 68 85 85 58
 Secteur de Prades : 04 68 04 04 41
 Secteur de Font-Romeu : 04 68 30 11 27
 Secteur des Angles : 04 68 04 42 32
 Secteur d'Osséja : 04 68 04 50 46
 Secteur de Saint-Paul-de-Fenouillet : 04 11 63 00 10

nementales, affichent aussi un grand scepticisme quant à la façon dont la crise est traitée. Il ne faut que constater le fossé qui s'est creusé entre l'augmentation des besoins de traitement et les moyens existants. Cela pèse à un tel point que les actes de prévention sont en recul pendant que les patients ne se font soigner souvent que lorsqu'ils sont dans un état grave.

Dans ces conditions, il va sans dire que la marge de manœuvre des services départementaux chargés d'aider les citoyens dans cette période est étroite. Mais elle existe et il faut s'en saisir. Les informations sont accessibles sur le site du département : Informations Coronavirus - ledepartement66.fr

Plus d'articles à découvrir sur www.letc.fr

suivez-nous sur    

Bravo les nins !

Rugby. Avec 14 jeunes joueurs formés au club, l'USAP s'impose à Béziers (14-19). En poche un billet pour la demi à casa.

C'est quoi un JIFF maman ? Tais-toi ! Mais maman ! Arrête Kevin sinon je t'en colle une paire. Un JIFF, Kevin, est un Joueur Issu des Filières de Formation.

Il a passé au moins trois saisons en centre de formation d'un club de rugby pro entre ses 16 et 21 ans, ou a été licencié pendant au moins cinq saisons à la FFR avant ses 21 ans. Le but de cette catégorie? Éviter que trop de joueurs étrangers ne débarquent dans les championnats pro en France et prennent la place de joueurs français, ce qui affaiblirait l'équipe de France. Or pour la saison 2020-2021, en Pro D2, chaque club doit aligner une moyenne de 16 JIFF par match. Avant la rencontre de Béziers, l'USAP affichait une moyenne de 16,04 JIFF. Très limite ! À augmenter au plus vite sachant que, lors des phases finales, certains non JIFF sont indispensables au sein de l'équipe. Le non respect de ce quota se traduirait par une pénalité de 4 points minimum au démarrage de la saison suivante et un manque à gagner de l'ordre de 200 000 euros. Danger !

Tout pour le JIFF

Un voyage de fin d'année à Béziers pour les jeunes de l'USAP. Pourquoi pas, sachant que l'USAP était, avant ce match, quasiment qualifiée pour les demi-finales. Huit joueurs sur vingt-trois de plus de 29 ans, dont Damien Chouly capitaine, pour encadrer une bleussaille d'à peine 20 ans pour certains.

Et c'est parti... en voitures particulières sur l'autoroute. Béziers alignait sa meilleure équipe ou presque. Une

défaite de l'USAP n'aurait pas eu de graves conséquences à partir du moment où les Catalans présentaient 22 JIFF sur 23. Excellent pour la moyenne !

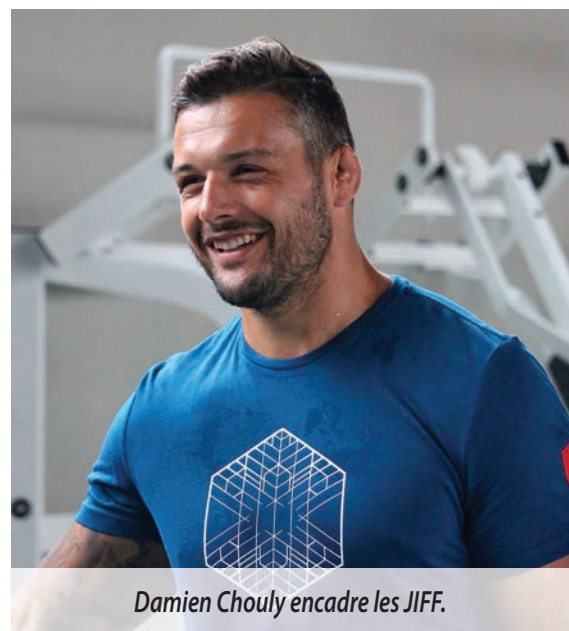
Peu de supporters catalans misaient, avant la rencontre, sur une victoire des sang et or, surtout à Béziers qui sait toujours se motiver quand il s'agit d'affronter son ennemi héréditaire. Au terme du premier quart d'heure, le score de 14-3 pour les locaux finissait d'anéantir les espoirs des supporters les plus têtus. « *On va charger ce soir* », pensait l'ensemble de la Catalogne.

Mais « *l'USAP c'est un club de fous* », comme le dira après la rencontre Karl Chateau, celui qui, à 29 ans, est considéré comme un ancien.

Ils étaient venus pour jouer

Un quart d'heure aura suffi, à tous ces jeunes, pour se débarrasser de la peur de mal faire et pour asphyxier des Biterrois véritablement surpris par le jeu débridé mais non moins efficace de la jeunesse catalane. Passes sur un pas, prises d'intervalle, en un mot culot de tous ces jeunes qui ont su faire front face à cette équipe héraultaise plus aguerrie, mais particulièrement maladroite et mal inspirée jusqu'à déjouer totalement. « *C'est de la fierté pure de voir ces jeunes propulser l'USAP en demi-finale directe* » avouera, un trémolo dans la voix, l'entraîneur Patrick Arlettaz.

Officiellement donc l'USAP est en demi-finale qu'elle jouera le 29 mai à Aimé-Giral, en espérant que ce jour-là elle pourra accueillir au moins cinq mille fidèles dans sa Cathédrale. Elle devrait recevoir le vainqueur de Biarritz-Grenoble si elle finit deuxième ou Colomiers-



Damien Chouly encadre les JIFF.

Oyonnax si elle termine en tête la phase régulière. Quel souvenir pour tous ces jeunes (23,7 ans de moyenne d'âge pour cette USAP !) qui ont fortement contribué à la qualification de leur équipe pour la demi, mais surtout qui sont allés vaincre sur les bords de l'Orb, ce que beaucoup de leurs aînés peuvent leur envier. En prime l'USAP leur a offert le maillot de la victoire. Et ça, ça vaut de l'or !

Même si l'USAP est en demi, les joueurs présents n'ont pas fait les choses à moitié.

Fins aviat !

Jo Solatges

-annonces légales-annonces légales-annonces légales-annonces légales-

FANNYK SCI au capital de 300 € Siège social : 35 CHEZ MARMAIN, 17770 Saint-Césaire 752 458 133 RCS de Saintes L'AGE du 25/03/2021 a décidé de transférer le siège social de la société au 10 Rue Jules Romain 66750 Saint Cyprien, à compter du 25/03/2021. Le gérant de la société est M. Nicolas Kinderf demeurant 20 Place Henri Bergson 66750 Saint Cyprien Radiation au RCS de Saintes et ré immatriculation au RCS de PERPIGNAN

président M. PEYRAS Samuel Dylan, demeurant 1882 avenue du Brus, 83140 Six-Fours-les-Plages en remplacement de M. DUFORT Damien, à compter du 01/04/2021.

Modification au RCS de Perpignan

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte SSP en date du 12 avril 2021 il a été constitué une SCI au capital de 200€ dont la dénomination est FFM

Siège social : 2 rue du Col de Lli - villa14- 66100 PERPIGNAN

Objet : achat / location / vente de biens immobiliers

MASLARD Freddy demeurant 2 rue du Col de Lli - villa14- 66100 PERPIGNAN est élu gérant pour une durée indéterminée

Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires.

Durée 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Perpignan

CATANA GROUP

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 15 257 089 euros

Siège social : Zone Technique Le Port

66140 CANET EN ROUSSILLON

390 406 320 RCS PERPIGNAN

Aux termes de la réunion du conseil d'administration du 30 mars 2021, et en vertu de l'autorisation de l'assemblée générale du 28 février 2018, le conseil a constaté une augmentation du capital social de 96 000 €, par incorporation de réserves. Le capital social est ainsi porté de 15 257 089 € à 15 353 089 €. L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis.

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE ARAGO PONT NEUF

SCI au capital de 1600,00 euros
44 AVENUE DE PRADES 66000 PERPIGNAN
N° 439912676 RCS PERPIGNAN

Aux termes de l'Assemblée Générale extraordinaire du 31 mars 2021 à 10h, il a été pris acte de nommer en qualité de nouveau gérant, à compter du 31 mars 2021 : Monsieur Dominique POIROT demeurant 40 rue Gambetta - 66720 Tautavel en remplacement de Madame MERY Martine, pour cause de démission.

Mention en sera faite au RCS de Perpignan

Par acte SSP du 29/03/21, il a été constitué MGD SCI au capital de 100€ sis 39 bis rue du grenache 66380 PIA dont l'objet est l'acquisition, la gestion et la location de tous biens et droits immobiliers, d'une durée de 99 ans. Ses gérants sont M. Jimmy MINON & Mme Katell GONNIDEC demeurant ensemble au 39 bis rue du grenache 66380 PIA. Immatriculation RCS PERPIGNAN.

CHADOE

SC au capital de 1210800 €
Siège social :
13 avenue de Perpignan,
66300 Villemolaque
810 786 731 RCS de Perpignan

En date du 15/04/2021, la gérance a décidé de transférer le siège social de la société 129 route de Canohès, Mas Monne, 66000 Perpignan, à compter du 15/04/2021.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié.

Mention au RCS de Perpignan

LA SALINDRENQUE

SCI au capital de 3600 €
Siège social :
13 AVENUE DE PERPIGNAN,
66300 Villemolaque
528 219 272 RCS de Perpignan

En date du 15/04/2021, la gérance a décidé de transférer le siège social de la société 129 route de Canohès, Mas Monne, 66000 Perpignan, à compter du 15/04/2021.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié.

Mention au RCS de Perpignan

CASINO DU BOULOU

SAS au capital de 39090 €
Siège social :
route du Perthus, 66160 Le Boulou
664 200 995 RCS de Perpignan

En date du 01/04/2021, le Comité Stratégique a nommé en qualité de

Troupuscule théâtre : « On veut être terre d'accueil, un point de ralliement »

Compagnie théâtrale P.-O. Mariana Lezin, directrice artistique de la compagnie Troupuscule et du Théâtre des possibles, nous a accueilli dans une belle salle implantée dans le quartier Saint Martin de Perpignan. Volubile, pleine d'une énergie et d'un enthousiasme communicatif, Mariana nous fait faire le tour des lieux et répond à nos questions.

Troupuscule théâtre, théâtre des possibles, comment commence l'aventure ?

J'ai créé Troupuscule en 2005. C'était important à mon sens, d'avoir un esprit de troupe. Il s'est avéré que ça a été plus compliqué que ce que je pensais parce que les équipes tournent sur de nombreux projets.

Difficile aujourd'hui de garder des comédiens à demeure ?

Plus possible aujourd'hui. Alors je travaille avec un noyau de réguliers. Nous sommes une équipe de 6 ou 7, entre l'artistique et l'administration.

Qu'est ce qui guide ton choix d'auteurs, de pièces ?

Au tout début, j'ai travaillé sur des textes d'auteurs classiques. Feydeau, Labiche. Je montais mes Feydeau et mes Labiche, Audiberti aussi, comme des cachemars.

Comment s'est passée la transition vers le théâtre contemporain ?

J'ai découvert un jour la richesse de l'écriture contemporaine. Le premier que j'ai monté c'était « Le boxeur » de Patrick Sautier. C'est un texte très engagé et j'ai réalisé mon désir de travailler sur des thèmes sociétaux forts.

« Le boxeur » premier texte contemporain, et le dernier en date ? Peux-tu nous dire un mot concernant les projets à venir ?

c'était à l'Archipel il s'appelle « Morphine », on y traite de la notion de choix, de maladie, à partir de quand on tombe dans un gouffre, et comment on peut se faire complètement absorber par une addiction, par la solitude. On a encore 60 dates à Paris qui étaient prévues, donc ce spectacle vit toujours, et même si le projet suivant commence à germer, on est encore en plein dedans. On va créer un spectacle qui traitera, et ça fait un moment que je veux en parler, de dysphorie de genre. C'est un peu tôt pour en dire davantage, mais promis, on en reparle dès que possible.

Chiche ! Bien, comment êtes-vous passés de Troupuscule à Théâtre des possibles ?

Au début, on ne voulait pas forcément un théâtre, gérer



Mariana Lezin, directrice artistique de la compagnie Troupuscule et du Théâtre des possibles.

un lieu. Et puis au final on est bien, on est dans une suite logique. On est une compagnie qui travaille bien dans le département, qui est repérée, nos tutelles sont solides, nous soutiennent depuis des années...

Alors on s'est dit : on nous donne un lieu, il faut qu'on fasse quelque chose et qu'on en fasse profiter. Dans la juste lignée de ce que la compagnie d'avant avait fait.

Et le lien avec le quartier ?

Le maillage territorial, est très important pour nous. Alors on travaille avec les associations de quartier, les établissements scolaires, les associations luttant contre les addictions... Et on a compris qu'on voulait être une terre d'accueil pour d'autres compagnies, être un point de ralliement aussi. Et tout devient possible.

D'où Théâtre des possibles

Voilà, Rien n'est certain. Tout est possible.

Un mot sur l'impact de la situation sanitaire, vous êtes en stand-by ?

Pas vraiment. Dans un premier temps, tant que ça a été possible, on a fait travailler les artistes qui faisaient

partie de la programmation. On les a déployés dans des établissements scolaires puisqu'il n'y avait plus que ça qui était ouvert.

Et ça, puis tout ça a été fini. Maintenant, avec cet autre confinement, on a fait un appel à projets et on a ouvert notre espace. On accueille donc des compagnies d'ici. Là, on en a six qui viennent travailler dans le lieu en ce moment. On tourne à plein régime.

Une réouverture le 15 mai, tu y crois ?

Ça dépend de quelle ouverture on parle. Si c'est pour ouvrir un jour sur deux avec une moitié de salle, c'est impossible. Tu imagines Avignon dans une configuration comme celle là ? Deux créneaux de deux heures par jour, 25 000 euros en jauge réduite ? Pour jouer un jour sur deux ? Impensable !

Donc on espère une vraie ouverture. En attendant je soutiens l'occupation à Alenya, pour que les acteurs culturels se fassent entendre.

Propos recueillis par Robert Barrero

Lire l'intégralité de l'entretien sur l'édition numérique du journal : <https://letc.fr>

LA FORGE CATALANE
— Métallerie d'art depuis 1981 —
Frederic MOLES - Kamal BENDAHRH - Nicolas LEROI - ARTISANS FORGERONS
Tél. 04 68 50 18 37
9 Av. Ampère - Mas Guérido
66330 Cabestany
contact@laforgecatalane.com
www.laforgecatalane.com

TOURRES JEAN PROMOTION
Electricité
Climatisation
Pompe à Chaleur
Entretien
Dépannage
04 68 22 86 30

TOURRES JEAN
Electricité ALENYA
INDUSTRIE - TERTIAIRE
BÂTIMENT - CLIMATISATION
1, Place Henri Sayroux - 66200 ALENYA
www.electricite-jeantourres.eu
Tél : 04 68 22 86 30 / 06 11 23 55 12 - Email : marje66@jeantourres.com

Anne Seghers, « La septième croix »

Oeuvre littéraire. Autour de l'évasion de sept prisonniers d'un camp dans les années 30 Anna Seghers dresse un puissant tableau de l'Allemagne en proie au nazisme.

L'ouvrage d'Anna Seghers *La septième croix* - Roman de l'Allemagne hitlérienne, vient d'être réédité par Métailié. L'auteur l'écrivit pendant son exil en France durant les années 30. La trame en est l'évasion de plusieurs détenus du camp de concentration de Westhofen où les nazis avaient déjà interné leurs opposants. Période où l'auteur elle-même, membre du parti communiste allemand, avait été arrêtée puis relâchée, et avait dû, ses livres interdits et brûlés, s'exiler en France avant plus tard de rejoindre le Mexique.

Venons-en au roman. Il débute au lendemain de l'évasion. La chasse aux évadés est impitoyable. Les nazis usent de tous les moyens pour les traquer, abusant les témoins éventuels, recherchant famille et amis auprès de qui ils auraient pu se réfugier. Le retour au camp sera sans appel. Sept croix sont déjà dressées, au vu et au su de tous.

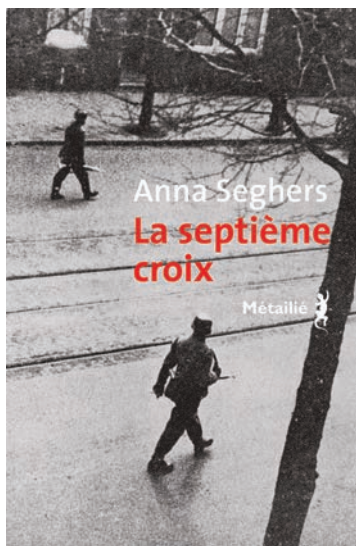
Le personnage principal du roman, que l'on suivra de bout en bout, au prix d'un terrible suspense, est l'évadé Georg

Heisler. La traque de ses six compagnons apparaîtra au fil des rencontres, parfois en relation avec son cheminement. Les autres personnages, rencontres fortuites, amis, famille, anciennes relations, apparaissent au long de son chemin.

Une fresque historique bien au-delà de l'anecdote

Mais la force extraordinaire du roman est qu'au long de ce terrible cheminement, Anna Seghers va dresser une véritable histoire de l'Allemagne en ce début des années noires. L'histoire de l'Allemagne où elle ne vit plus mais dont elle reçoit de nombreux témoignages grâce à de multiples récits.

La fresque est d'une richesse infinie : lieux et paysages où se crée une



ambiance particulière sous la pénétration pernicieuse d'un nazisme en train de s'affirmer, de tromper en usant de subterfuges pour mieux s'imposer. Villes, usines, maisons et campagnes, rendues présentes par de nombreux détails infiltrent intimement les mouvements et les sentiments de l'homme traqué.

Relations hasardeuses, celui qui aide n'étant pas celui qu'on croit,

actes de surface et réactions en profondeur. En chaque lieu, en chaque être peuvent se côtoyer le meilleur et le pire. Mais surtout Anna Seghers a le don de nous faire littéralement voir ces lieux, comme s'ils étaient peints

sous nos yeux, de nous faire sentir les mouvements intimes des êtres, leurs hésitations et leurs contradictions. Tout ceci intimement lié à Georg Heisler, sa souffrance et ses cheminement, à la fois errances et recherches de buts, nouvelles tragiques et soulagements furtifs. Même si le secteur en est relativement circonscrit c'est, dans ce roman, publié pour la première fois aux États-Unis en 1942, toute l'Allemagne des années 30 qui se déploie sous nos yeux. La lecture d'une œuvre d'une telle richesse requiert une grande attention, elle captive, exige une présence totale et de longues heures de lecture. Et pourtant, sitôt la page 423 refermée, on a déjà envie de la relire.

Yvette Lucas

Anna Seghers, *La Septième croix*. Postface par Christa Wolf. Nouvelle traduction de l'allemand par Françoise Toraille. Métailié 2020. 440 p. 22 euros.

Note. Anna Seghers était la grand-mère de Jean Radvanyi, fils d'Odette Sabaté, notre camarade résistante et militante récemment disparue, à laquelle une plaque commémorative rend hommage dans son village de Ria.

Lire et voir la Commune

Bandes dessinées. A l'occasion du 150^e anniversaire de la Commune, plongeons-nous dans quelques BD qui retracent cette période où le peuple de Paris monta à l'assaut du ciel. En particulier dans « Les damnés de la Commune », une création graphique et un film de Raphaël Meyssan.

Le 150^e anniversaire de la Commune est l'occasion de se replonger dans cette période de notre histoire. Période le plus souvent oubliée, occultée, défigurée après avoir été massacrée, mutilée, déportée. Car qui ment sur son passé prend la responsabilité de construire un futur de mensonges, à l'image du président Macron lorsqu'il dit qu'en ce temps-là, la République se réfugia à Versailles. Mensonge probablement conscient, car notre président sait fort bien que Thiers à Versailles était l'homme du parti de l'ordre qui rêvait de restauration monarchique et n'hésita pas à déchaîner toute la violence militaire contre Paris,

laboratoire vivant d'une République sociale et égalitaire.

On ne peut donc que se réjouir de la parution de nombre d'ouvrages traitant de la Commune. En particulier dans le monde de la BD. On connaissait déjà l'excellente bande dessinée de Jacques Tardi, *Le cri du peuple*, adaptation du roman éponyme de Jean Vautrin publié en 2004. Ou encore la série historico-romanesque *Communardes* de Wilfrid Lupano et Xavier Fourquemin qui montre que la Commune ne fut pas, loin s'en faut, qu'une affaire d'hommes.

Les damnés de la Commune

Mais c'est une véritable prouesse qu'a réalisée Raphaël Meyssan avec *Les damnés de la Commune*. Raphaël Meyssan a découvert que Lavalette, un communard oublié, a vécu dans son immeuble, il a poursuivi des recherches pour le connaître un peu plus. A partir de la relation de son enquête, il réussit, pari un peu fou, à raconter dans une trilogie palpitante l'histoire de ceux qui n'acceptèrent ni la défaite de 1870 face à la Prusse impériale, ni le régime ultraconservateur de Versailles.

Mais si Raphaël Meyssan est graphiste, il ne sait pas dessiner. Il va entamer un travail de titan en numérisant des dizaines de milliers de documents, de gravures

de l'époque qu'il va réagencer, recadrer, découper. Il va les sublimer et faire de ce matériau brut un matériau parlant en le nourrissant de phylactères contenant le plus souvent les exactes citations des protagonistes. Un travail magnifique qui nous entraîne avec un souffle formidable dans l'épopée communarde, qui nous la fait revivre à la manière dont l'époque se voyait elle-même.

Des trois tomes de cette BD fleuve, Raphaël Meyssan va faire un film fascinant, un véritable documentaire historique qui, en une heure et demie, réussit le tour de force de ressusciter la grande insurrection du printemps 1871. En narrant l'histoire de Victorine, une jeune communarde, il parvient à rendre fluide le grand souffle démocratique et populaire que fut la Commune. Diffusé le 23 mars dernier, ce film est disponible en rediffusion sur le site d'Arte jusqu'au 19 août 2021.

René Granmont

Jacques Tardi et Jean Vautrin, *Le cri du peuple*, Casterman, 2004.

Wilfrid Lupano et Xavier Fourquemin, *Communardes*, Editions Glénat/Vents d'Ouest, 2016.

Raphaël Meyssan, *Les damnés de la Commune*, Editions Delcourt, 2019.

Film : <https://www.arte.tv/fr/videos/094482-000-A/les-damnés-de-la-commune/>



La tête sur les épaules

Dans les temps difficiles que nous vivons, nous constatons autour de nous des dérapages, des questionnements, de l'exaspération et des esprits bien échauffés : vivre confiné, masqué, isolé dans une situation sociale souvent précaire, sans perspective, n'est pas une sinécure. D'autant que nous n'avons qu'une faible confiance dans un gouvernement qui donne l'impression de naviguer à vue et un président qui ne doute de rien. Il a la certitude d'avoir la science infuse face à une situation où même les scientifiques les plus solides affirment que beaucoup de choses leur échappent. Lui il sait, il tranche, mais il nous raconte des "crasses" : voir par exemple, les masques, les tests, les vaccins. Nous sommes donc intranquilles, pour ne pas dire inquiets.

Raison garder ?

Mais nous comprenons suffisamment la situation pour respecter le confinement, pour nous faire vacciner, pour vivre une vie normale ou presque dans un contexte qui ne l'est plus tout à fait. Il nous tarde que cela finisse. Nous savons globalement, comme on dit, raison garder.

Même si, un certain nombre, dont je suis, se dit que depuis quelques lustres, le monde, les puissances et les puissants, l'argent-roi, une mondialisation effrénée et sans contrôle, les égoïsmes nationaux, les soifs de domination ... ont bousculé



des systèmes où les avancées scientifiques, techniques, industrielles étaient mises au service de minorités sans scrupules, où la nature, la terre, sa vie et son histoire comptaient pour rien, ou plutôt comptaient pour le beurre que l'on peut se faire sur son dos. Ouf ! Voilà une phrase aussi lourdingue que la situation décrite et que le pognon amassé par certains.

Retrouvons nos esprits et la santé

Le libéralisme échevelé que le capitalisme a mis en place s'est cru tout permis. Il n'a pas su raison garder. Aujourd'hui on paie la facture ! Au TC on le dit depuis longtemps. On combat sans relâche pour que le monde retrouve ses esprits, ses valeurs, la paix, la solidarité,

la justice, la démocratie... Il y a du boulot. Actuellement il s'agit, aussi et en plus, contre cette pandémie, de retrouver la santé.

Il suffit d'un petit virus pour montrer les faiblesses de ce monde-là. Il y faut l'engagement des femmes, des hommes à le combattre comme un fléau destructeur. Ce combat aboutira d'autant plus vite et efficacement que nous resterons lucides, déterminés, l'esprit critique en éveil constant. Nous pouvons constater qu'en dépit de difficultés sociales majeures, nous sommes nombreux à agir ainsi. Nous gardons la tête sur les épaules, souci constant de ma Mémé.

Une petite bête et de gros mensonges

Mais... en même temps, comme il dit

l'autre, nous entendons les discours complotistes de ceux qui n'ont rien gardé sur les épaules. D'une absurdité renversante, ils veulent nous perdre dans le brouillard qui nous entoure. Nous serions les victimes ignorantes et naïves d'un complot universel : une petite bête nous mènerait à notre insu dans une nasse. Nous serions les victimes expiatoires d'un grand satan qui nous manipulerait à sa guise. Ne croyons plus en rien, surtout pas aux valeurs qui plaisent tant au TC (voir plus haut). Ce complotisme-là fait bien sûr l'affaire d'une extrême droite qui a besoin de notre désespérance pour qu'on se jette dans ses bras et surtout que l'on ne cherche plus à construire librement, démocratiquement, notre destin. Ces gens-là haïssent la raison...

Ils n'ont pas de chance, nous, nous l'aimons, parce qu'elle ouvre une voie, pas toujours évidente, ni facile, mais irremplaçable. Celle du progrès.

Pour cela il faut impérativement raison garder... avec un peu/assez de joie de vivre.

Et les membres de la chorale *Crazy Family* qui chantaient samedi matin sur la Place de la République à Perpignan, sont comme nous. Ils chantent et dansent la vie, même si elle est difficile. Ils vous donnent rendez-vous tous les samedis en fin de matinée pour le faire avec eux. Ils gardent la tête sur les épaules et nous aident aussi à la garder.

Jean-Marie Philibert

L'actu vue par

DELGE

La Vache qui Rit a cent ans...



Le bilan du virus dans les Pyrénées Orientales :



Habilité à la parution de vos **annonces légales**.
Contactez-nous par mail : legales@letc.fr

Plus d'articles à découvrir sur www.letc.fr

suivez-nous sur

